

Version 1.3 Date de révision: 08/03/2021

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Citric Acid FCC USP Fine Granular

Synonymes : 2-Hydroxy-1,2,3-propanetricarboxylic acid, monohydrate; Citric

Acid Anhydrous

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produits chimiques industriels

Utilisations restreintes : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Univar Solutions Canada Ltd.

Adresse 9800 Van Horne Way Richmond, BC V6X1W5

Canada

Numéro d'appel d'urgence:

Contact d'urgence local : Pendant les heures de bureau du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h30

(heure normale du Pacifique): 1-866-686-4827

Renseignements complé-

Partie responsable: Département de la conformité des produits

mentaires :

E-mail: SDSNA@univarsolutions.com Demandes de FDS: 1-855-429-2661 Website: www.univarsolutions.com

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification dangereuse de la substance ou du mélange

Poussière combustible : Catégorie 1

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : Peut former des concentrations de poussière combustibles

dans l'air.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : **Prévention**:

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peu-

vent être facilement enlevées. Continuer à rincer.



Version 1.3 Date de révision: 08/03/2021

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un méde-

cin.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Substance

Composants dangereux

NoCAS	Nom Chimique	% par poids	Synonymes
77-92-9	Citric acid	90 - 100	Citric acid

Les gammes exactes de ce mélange ne sont pas divulguées en raison d'un secret commercial.

Formule moléculaire : C6H8O7

SECTION 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin trai-

tant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.

yeux

Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

liste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appro-

priés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés pourle feu envi-

ronnant.

Moyens d'extinction inappro-

priés

: Jet d'eau à grand débit

Produits de combustion dan-

gereux

: On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Numéro de la FDS: 100000010715 2 / 8 Citric Acid FCC USP Fine Granular



Version 1.3 Date de révision: 08/03/2021

Équipements de protection particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Neutraliser à l'aide de solutions alcalines, de chaux ou

d'ammoniaque.

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimi-

nation.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

: Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adé-

quate aux endroits où la poussière se forme.

Conseils pour une manipulation sans danger

: Éviter la formation de particules respirables.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Conditions de stockage

sures

: Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Les installations et le matériel électriques doivent être con-

formes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter : Ne pas entreposer près des acides.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Protection des mains

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de

travail spécifique.

Protection des yeux : Flacon pour le rincage oculaire avec de l'eau pure

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Numéro de la FDS: 100000010715 3 / 8 Citric Acid FCC USP Fine Granular



Version 1.3 Date de révision: 08/03/2021

Protection de la peau et du

Mesures d'hygiène

corps

Tenue de protection étanche à la poussière

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée

de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : solide, cristallin(e), granulés

Couleur : clair, blanc Odeur : inodore

Seuil olfactif : Donnée non disponible рΗ : 2 - 2.5 (en solution aqueuse) Freezing Point : 98 - 153 °C (208 - 307 °F)

(Point/intervalle de fusion)

Boiling Point (Point/intervalle

d'ébullition)

: Décomposition: Se décompose au-dessous du point d'ébulli-

tion.

Point d'éclair : Non applicable

Taux d'évaporation : Donnée non disponible Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible Limite d'explosivité, supé-: Donnée non disponible

rieure

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Non applicable

Densité de vapeur relative Donnée non disponible

Densité relative : 1.665Substance de référence: (eau = 1)

Densité Solubilité(s) Hydrosolubilité

: soluble dans l'eau froide Solubilité dans d'autres sol-: Donnée non disponible

vants

Coefficient de partage: n-

Température d'auto-

octanol/eau

inflammabilité

: Donnée non disponible

: Donnée non disponible

: 1,010 °C

Décomposition thermique : > 170 °C

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions

normales d'utilisation.

Stabilité chimique : Stable

Numéro de la FDS: 100000010715 4/8 Citric Acid FCC USP Fine Granular



Version 1.3 Date de révision: 08/03/2021

Possibilité de réactions dan-

gereuses

: Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse. Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter : Tenir éloigné de la chaleur, des flammes, des étincelles et

d'autres sources d'inflammation.

Matières incompatibles : Cuivre

Zinc aluminium

métaux faisant l'objet de corrosion par les acides

Oxydants

Agents réducteurs

Bases

nitrates métalliques

Alcalis carbonates

Produits de décomposition

dangereux

: dioxyde de carbone et monoxyde de carbone

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques: Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Irritant pour les yeux.

Composants:

77-92-9:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritant pour les yeux.

Toxicité par aspiration

Produit:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Donnée non disponible



Version 1.3 Date de révision: 08/03/2021

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique sup-

plémentaire

: Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Éliminer les substances conformément aux réglementations

locales, nationales et fédérales en vigueur.

Pour obtenir de l'assistance relativement à vos besoins en matière de gestion des déchets, notamment l'élimination, le recyclage et la réduction du flux des déchets, communiquez

avec Univar Solutions ChemCare: 1-800-637-7922

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG (Transportation of Dangerous Goods): Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA (International Air Transport Association): Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse



Version 1.3 Date de révision: 08/03/2021

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classé selon les critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et la FDS contient toutes les informations requises par le RPD.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Dans l'inventaire TSCA

LIS : Tous les composants de ce produit sont sur la liste cana-

dienne LIS

AICS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

: Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations accumulées sont basées sur les données dont nous avons connaissance et sont censées être correctes à la date de publication. Étant donné que ces informations peuvent être utilisées dans des conditions indépendantes de notre volonté et avec lesquelles nous pourrions ne pas être familiers et que les données mises à disposition deviennent disponibles postérieurement à la date des présentes, nous n'assumons aucune responsabilité pour les résultats de leur utilisation. Les destinataires sont priés de confirmer, au besoin, que les informations sont à jour, applicables et adaptées à leur situation. Cette fiche signalétique a été préparée par le service de la sécurité des produits EEX de Univar Solutions (1-855-429-2661), SDSNA@univarsolutions.com.

Date de révision : 08/03/2021

Ancienne FDS: : R0003677

Numéro de la matière:

16178755, 16152237, 16158155, 16124969, 16061521, 16058150, 16019563, 754734, 719350, 703221, 206073, 206072, 142089, 127692, 70061, 102717, 87060, 54186, 70568, 54299, 85747, 501345, 20382, 20381

Key or legend to abbreviations and acronyms used in the safety data sheet				
ACGIH	American Conference of Gov-	LD50	Lethal Dose 50%	
	ernment Industrial Hygienists			
AICS	Australia, Inventory of Chemical	LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level	
	Substances			



Version 1.3 Date de révision: 08/03/2021

DSL	Canada, Domestic Substances	NFPA	National Fire Protection Agency	
	List			
NDSL	Canada, Non-Domestic Substances List	NIOSH	National Institute for Occupational Safety & Health	
CNS	Central Nervous System	NTP	National Toxicology Program	
CAS	Chemical Abstract Service	NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals	
EC50	Effective Concentration	NOAEL	No Observable Adverse Effect Level	
EC50	Effective Concentration 50%	NOEC	No Observed Effect Concentration	
EGEST	EOSCA Generic Exposure Scenario Tool	OSHA	Occupational Safety & Health Administration	
EOSCA	European Oilfield Specialty Chemicals Association	PEL	Permissible Exposure Limit	
EINECS	European Inventory of Existing Chemical Substances	PICCS	Philippines Inventory of Commercial Chemical Substances	
MAK	Germany Maximum Concentration Values	PRNT	Presumed Not Toxic	
GHS	Globally Harmonized System	RCRA	Resource Conservation Recovery Act	
>=	Greater Than or Equal To	STEL	Short-term Exposure Limit	
IC50	Inhibition Concentration 50%	SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act.	
IARC	International Agency for Research on Cancer	TLV	Threshold Limit Value	
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances in China	TWA	Time Weighted Average	
ENCS	Japan, Inventory of Existing and New Chemical Substances	TSCA	Toxic Substance Control Act	
KECI	Korea, Existing Chemical Inventory	UVCB	Unknown or Variable Composition, Complex Reaction Products, and Biological Materials	
<=	Less Than or Equal To	WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System	
LC50 Lethal Concentration 50%				